



HAL
open science

Partenariats innovants impliquant des associations pour la lutte contre les violences liées au genre : une approche Nord-Sud

Caroline Demeyère, Stéphanie Havet-Laurent, Lamia Bouadi

► **To cite this version:**

Caroline Demeyère, Stéphanie Havet-Laurent, Lamia Bouadi. Partenariats innovants impliquant des associations pour la lutte contre les violences liées au genre : une approche Nord-Sud. Université catholique de Louvain-la-Neuve; Institut français du Monde associatif; Chaire ESS de l'Université de Reims. 2024, 14 p. hal-04849449

HAL Id: hal-04849449

<https://hal.science/hal-04849449v1>

Submitted on 19 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de synthèse d'un projet de recherche lauréat

Institut français du Monde associatif

Projet de recherche : « Accompagner la résilience associative face à la crise de la Covid19 : étude de cas de dispositifs publics innovants de soutien aux associations » lauréat de l'appel « Le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 ».

Titre du rapport : « Partenariats innovants impliquant des associations dans la lutte contre les violences liées au genre : une perspective Nord-Sud ».



L'équipe de recherche est constituée de :

- **Dr. Caroline Demeyère**, responsable scientifique, professeure à l'UCLouvain, Belgique et chercheuse associée à la Copenhagen Business School, Danemark, chercheuse associée à la Chaire ESS de l'Université de Reims Champagne Ardenne.
- **Dr. Stéphanie Havet-Laurent**, Associate Professor à l'INSEEC Grande école, Lyon
- **Dr. Lamia Bouadi**, enseignante contractuelle à l'université Paris-Est Créteil, chercheuse associée au LISE-CNAM et au LIRTES-UPEC

Pour tout contact : caroline.demeyere@uclouvain.be

Remerciements

Les autrices remercient l'Institut français du Monde associatif. Nous exprimons particulièrement notre gratitude envers Floriant Covelli et Claire Breschard pour leur soutien sur une recherche au croisement des politiques associatives, de l'égalité liée au genre et du management de l'intérêt public dans un monde « post Covid-19 ».

Nous remercions l'ensemble des acteurs et actrices associatifs et publics ayant participé aux études de cas étudiées. Leurs efforts pour déployer l'égalité réelle et lutter contre les violences sur les territoires étudiés force l'admiration. Nous respectons ici le souhait d'anonymat exprimé par certains des participants et participantes, qui coconstruisent des dispositifs innovants dans des contextes complexes. Nous remercions la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité des Hauts-de-France pour nous avoir permis d'étudier une expérimentation en cours, *Nina & Simon.e.s.*

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont apporté un soutien scientifique lors de la réalisation de ce projet de recherche, en particulier les collègues de la Chaire ESS de l'Université de Reims Champagne Ardenne et du département Business Humanities and Law de la Copenhagen Business School, ainsi que les pairs, étudiants et étudiantes, acteurs et actrices associatives rencontrés au fil des événements et colloques auxquels nous avons participé.

Licence

Le présent rapport de synthèse est diffusé en libre accès dans un principe de sciences ouvertes sous une licence Creative commons : l'autorisation de reproduire, de distribuer et de communiquer ce rapport au public dans son format original est consentie à titre non exclusif et gratuit. L'utilisation commerciale et la modification de ce contenu sont exclues. Le droit à la paternité (citation des autrices du présent rapport Caroline Demeyère, Stéphanie Havet-Laurent et Lamia Bouadi et du soutien de l'Institut français du monde associatif) doit être respecté.

Pour tout contact : caroline.demeyere@uclouvain.be

Partenariats innovants impliquant des associations dans la lutte contre les violences liées au genre : une perspective Nord-Sud.

Le présent rapport de synthèse expose les résultats scientifiques du projet de recherche lauréat de l'Institut français du monde associatif (IFMA) réalisé par Caroline Demeyère (responsable scientifique), Lamia Bouadi et Stéphanie Havet-Laurent dans le cadre de l'appel à projets de recherche 2020 sur « La connaissance du monde associatif à la lumière de la crise COVID19 »

Notre projet de recherche porte sur un secteur associatif et un domaine d'action publique particulier : la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences liées au genre. La crise sanitaire et sociale de la Covid-19 a constitué le point de départ de notre démarche de recherche. Nous avons constaté un fort décalage entre les attentes envers le monde associatif et la déstabilisation des modèles socio-économiques, des réseaux et de l'action associative causée par la crise.

D'un côté, les associations, en tant que représentantes de la société civile organisée, proches des besoins des citoyennes et des citoyens et des territoires, source d'innovations sociales (Demeyère, 2020 ; Demeyère, Havet-Laurent & Richard, 2022) ont été placées très rapidement dans les discours médiatiques, publics et scientifiques comme moteurs de résilience des sociétés (Curnin & O'Hara, 2019 ; Demiroz & Hu, 2014 ; Lethielleux, Demeyère, Artis, Vézinat & Girard, 2024), soit la capacité à faire face aux conséquences de cet événement, revenir à la normale, voire anticiper d'autres crises et imaginer et déployer « le monde d'après ». Les associations agissant dans le secteur de l'égalité entre les femmes et les hommes ont connu une hausse dramatique de demande de déploiement de leur action : en effet, la crise a fait exploser mondialement et durablement les violences faites aux femmes et aux minorités de genre et les inégalités qu'elles subissent. Plusieurs études (exemples : Forum économique mondiale de Davos, 2021 ; ONU Femmes, 2021) sonnent ainsi l'alarme : la crise de la Covid-

19 a fait reculer d'une génération (36 ans !) en moyenne l'atteinte de l'égalité au niveau mondial.

De l'autre côté, la crise a affecté durablement les modèles socio-économiques des associations, avec une fragilisation et une incertitude sur les financements publics, un travail associatif en mode dégradé (OIT, 2020) et une action associative traditionnelle remise en question. Dans le secteur étudié, comme dans d'autres secteurs relevant de l'action sociale, la crise a exacerbé les limites du modèle de la permanence associative traditionnelle, avec une seule organisation délimitée par un local associatif accueillant les personnes bénéficiaires sur des horaires contraints. Comment prendre en charge efficacement et holistiquement des personnes en situation de vulnérabilité parfois extrême, quand les déplacements sont complexes et les réseaux associatifs déstabilisés logistiquement ?

Le monde associatif ne pourra jouer un rôle majeur dans la résilience des territoires et des sociétés face à la crise de la Covid-19, et plus largement dans l'organisation d'une transition juste (Demeyère, Cortambert, Havet-Laurent & Eynaud, 2024 ; Eynaud & de França Filho, 2019) qu'en développant des approches partenariales avec d'autres parties prenantes. La question de la réinvention des liens avec les acteurs publics et d'autres acteurs du territoire (Chabaud, Eynaud et Raulet-Croset, 2024), pour une action publique collaborative adaptée aux besoins locaux, se pose alors de façon saillante et urgente. La co-construction (Bouadi & Demeyère, 2021 ; Fraisse, 2017 ; Vaillancourt, 2019) et le partenariat entre les associations, et entre les associations et les pouvoirs publics à différentes échelles sont des référentiels très mobilisés pour la mise en œuvre d'une action publique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, les relations entre pouvoirs publics et associations sont ambivalentes (Dauphin, 2002 ; 2010 ; Hersent, 2015) et le financement public de ce secteur est particulièrement fragile dans ce secteur, questionnant la soutenabilité du changement de

paradigme vers un management de l'intérêt public et une gouvernance collaborative (Demeyère, 2020).

Face à des défis qui dépassent la fenêtre temporelle de la crise mais s'inscriront dans le temps long, notre projet de recherche propose d'étudier le renouvellement de l'action associative dans un secteur particulier où les enjeux sont extrêmes : l'accès des citoyens et citoyennes à des droits et à leur exercice réel sur le territoire (Feltesse, 2013).

Nous avons choisi d'étudier des expérimentations mises en place dans des contextes institutionnels très différents : dans un pays du Nord global où l'égalité des droits a été gagnée grâce à la mobilisation associative, la France, et dans un pays du Sud global, où l'égalité de droits reste encore un enjeu de lutte. Notre objectif n'est pas de hiérarchiser les actions menées, mais au contraire de souligner des enjeux et des efforts communs de mise en réseau et de réponse à la crise dans les deux contextes. Nous montrons comment la crise peut former des opportunités pour renouveler les partenariats (voir l'article de dissémination scientifique dans le magazine professionnel *Juris association* du 1^{er} mars 2024, par Demeyère, Havet-Laurent & Bouadi).

Méthodologiquement, les deux études de cas (Dumez, 2016 ; Hlady-Rispal, 2015 ; Gombault, 2005) ont été réalisées en cours de déploiement des dispositifs de 2020 à 2023, pour limiter les biais de succès et de rationalisation rétrospective. Nous nous intéressons à l'organisation des acteurs associatifs et publics face à la crise sans présumer, ni définir normativement d'un « échec » ou d'une « réussite de la collaboration ». Dans un premier temps, nous avons analysé les contextes des deux territoires en matière de politiques associatives et de la société civile, d'égalité entre les femmes et les hommes et de féminisme en nous appuyant sur des données secondaires (rapports publics et associatifs régionaux, nationaux et supranationaux) et des données primaires (entretiens avec des acteurs et actrices associatifs et publics et des experts

et expertes). Dans un second temps, nous avons conduit les études de cas des dispositifs identifiés, avec du recueil documentaire (communications officielles, archives associatives et publiques, littérature grise et interne), des entretiens semi-directifs des travailleur-se-s associatifs bénévoles et salariés, des responsables et de différentes parties prenantes (partenaires, personnes bénéficiaires) à ces initiatives, ainsi que de l'observation participante dans une perspective ethnographique. Les terrains ont été réalisés en ligne et en présentiel, dans une perspective hybride qui s'inscrit dans la période de la crise de la Covid-19.

Le détail du cas français étudié, Nina & Simon.e.s peut être consulté dans un chapitre d'ouvrage déjà publié (Demeyère, Havet-Laurent & Bouadi, 2024) et le présent rapport se focalise ici sur un résultat surprenant de notre perspective comparative Nord/Sud. Malgré des contextes extrêmement différents en matière de soutien public aux associations et d'égalité de droits entre les femmes et les hommes, les acteurs associatifs portent un constat commun : la volonté de ne plus seulement être des délégataires d'un service public d'égalité centré exclusivement sur la prise en charge de l'urgence -parfois vitale : exfiltrer du domicile des femmes et des enfants victimes de violence physique mettant à mal leur intégrité. Une approche holistique et inter-associative de la lutte contre les violences et les inégalités liées au genre est visée, incluant de la prévention, de la sensibilisation et de l'empouvoirement des personnes concernées. Les inégalités et violences doivent être traitées comme un problème systémique qui appelle à un changement culturel plutôt que des conséquences que les associations délégataires de l'État doivent gérer. Les associations expriment leurs besoins d'être partenaires des acteurs publics pour pouvoir mailler le territoire, assurer une mise en réseau et des actions centrées sur la prévention des violences et la création d'une culture territoriale de l'égalité. Dans les deux cas, la stigmatisation des territoires en matière d'égalité -soit l'idée que les populations y seraient plus sexistes ou violentes du fait d'un manque d'éducation, de misère sociale, de traditions ou de culture – est mentionnée comme un levier potentiel pour créer une identité territoriale

commune qui « fasse mentir les stéréotypes », transcendent les divisions entre les acteurs associatifs et les acteurs publics et permettent de déployer des actions innovantes aux services des besoins des citoyens et citoyennes. Dans le cas français, l'institutionnalisation de politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, qui forme un « féminisme officiel » favorise la mise en conversation des acteurs associatifs et publics dans des espaces officiels. Dans le cas du pays du Sud étudié, ces espaces tendent à être plus informels mais existent, avec en particulier un soutien important de certains acteurs administratifs et publics, souvent sur la base d'intérêts personnels et de proximités avec les associations locales.

Un deuxième axe de rapprochement concerne la solution effectivement déployée sur le territoire. Ainsi, dans les deux cas, les acteurs à l'origine du dispositif cherchent à rompre avec le modèle de la « permanence associative » en mettant en œuvre une philosophie de « l'aller vers », qui est un référentiel important dans les professions de l'aide sociale (Adloff, 2018 ; Avenel, 2023 ; Baillergeau & Grymonprez, 2020).

Il s'agit ainsi de déplacer l'action associative dans de nouveaux espaces, comme l'espace public -y compris marchand, grâce à l'approche partenariale : les centres commerciaux, les marchés du dimanche, la place du village. Cela permet d'atteindre les populations des zones rurales et / ou périphérique et suppose de s'adapter aux besoins exprimés par les populations elles-mêmes et à de nouveaux profils. Ainsi, les associations constatent qu'elles peuvent toucher de nouveaux publics, par exemple les personnes jeunes qui se sentent souvent non concernées par le cadrage prévalent des violences conjugales alors même que les violences dans le couple chez des adolescents vivant encore chez leurs parents explosent. Les traditions et la fierté d'appartenir à une communauté locale peuvent être mobilisées pour identifier les besoins des bénéficiaires et adapter les actions et leur cadrage : c'est le cas lorsque les associations dans le pays du Sud proposent des ateliers centrés sur l'indépendance économique des femmes en valorisant l'artisanat local dont elles sont expertes. Au-delà de nouvelles

possibilités spatiales pour l'action associative, de nouvelles possibilités temporelles émergent dans la mise en œuvre de la philosophie d'aller vers : des horaires élargis, par rapport à la permanence associative, adaptés aux contraintes et aux évolutions des rythmes et des modes de vie des personnes bénéficiaires, une « événementialisation » de l'égalité qui fait de l'action associative une source de joie et de socialisation pour fédérer la population du territoire.

Dans les deux cas, on a des expérimentations avec une déconstruction du bénéficiaire comme victime ou « usager » qui doit faire la démarche de venir en permanence associative et les droits des femmes sont placés comme une source de fierté pour les populations et les acteurs associatifs et publics impliqués. Quel que soit le degré de formalisation de ces dispositifs, en particulier dans leur financement par les acteurs publics et leur co-gestion officielle ou non par les acteurs associatifs et publics, ils sont des espaces pour préfigurer la transition, développer et mettre en œuvre de nouveaux imaginaires des relations entre les associations et les pouvoirs publics. Leur valeur sociale réside dans le processus de coopération, l'établissement d'un précédent ou d'un jalon de la collaboration entre associations et pouvoirs publics plutôt que dans l'institutionnalisation de ce dispositif.

Références pour aller plus loin

Adloff, C. (2018). « Aller vers » pour lier avec les personnes à la marge. *VST-Vie sociale et traitements*, 139(3), 5-12.

Avenel, C. (2023). L'aller-vers: sources et trajectoire. Vers un nouveau modèle de travail social?. In « *Aller vers* »: entre injonction et désir, l'enjeu de la rencontre! *Champ social*, 21-37.

Baillergeau, É., & Grymonprez, H. (2020). « Aller-vers » les situations de grande marginalité sociale, les effets sociaux d'un champ de pratiques sociales. *Revue française des affaires sociales*, (2), 117-136.

Bance, P., Milesy, J-P. & Zagbayou, C. (2018). “The development in France of partnerships between public and social economy organizations and the new paradigm of public action”, in *Providing Public Goods and Commons. Towards Coproduction and New Forms of Governance for a Revival of Public Action*, CIRIEC Studies Series (1), 163-185. <http://www.ciriec.uliege.be/publications/ouvrages/providing-public-goods-and-commons/>

Bell, E., & Sengupta, S. S. (Eds.). (2021). *Empowering methodologies in organisational and social research*. Taylor & Francis.

Bell, E., Meriläinen, S., Taylor, S., & Tienari, J. (2020). Dangerous knowledge: The political, personal, and epistemological promise of feminist research in management and organization studies. *International Journal of Management Reviews*, 22(2), 177-192.

Bezes, P. (2018). Exploring the legacies of new public management in Europe. In Ongaro, E., Van Thiel, S. *the Palgrave Handbook of Public Administration and Management in Europe*. Palgrave Macmillan, 919-966.

Blanc, Y. (2016). *Après le Léviathan. L'État dans la grande transition*. La Fonda Éditions.

Boersma, K., Kraiukhina, A., Larruina, R., Lehota, Z., & Nury, E. O. (2019). A port in a storm: Spontaneous volunteering and grassroots movements in Amsterdam. A resilient approach to the (European) refugee crisis. *Social Policy & Administration*, 53(5), 728-742.

Boncori, I. (2022). *Researching and Writing Differently*. Policy Press.

Bouadi, L., & Demeyère, C. (2021). La co-construction comme nouveau modèle de l'action publique : regard croisé sur deux expérimentations de collaboration entre pouvoirs publics-

ESS-société civile inorganisée, communication scientifique pour la Conférence du Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC international) 2021, 10 septembre, virtuel.

Bouadi L. & Gillet, A. (2022). « De la proximité dans la relation de service à la co-production : quel rapport usager/service public ». In O. Bachelard, D. Espagno, A. Gillet (dir). *L'usager, acteur du service public ? Nouveaux enjeux, nouvelles pratiques*. Presses universitaires Blaise Pascal, 107-119.

Bouadi, L & Nicole-Drancourt, C. (2023). « Penser la dimension "immersion" de l'aller vers à travers les espaces d'activité co-productifs », Colloque international Aller vers les personnes en grande précarité : expérience et perspectives en France et à l'étranger, Université de Tours, 1 et 2 juin.

Bouadi, L. (2023). *La difficile mise en œuvre de la perspective d'investissement social en France. Focus sur les relations entre l'Etat et la société civile*. Thèse de doctorat, CNAM-Lise.

Bourne, K. A. (2007). Encountering one another: Feminist relationships in organizational research. *Organization Management Journal*, 4(2), 120-133.

Brannelly, T., & Barnes, M. (2022). *Researching with Care: Applying Feminist Care Ethics to Research Practice*. Policy Press.

Camus, A. (2014). Les relations entre les organisations du tiers secteur et du secteur public : recension des principales approches conceptuelles. *Revue interventions économiques* (50).

Chabaud, D., Eynaud, P., & Raulet-Croset, N. (2024). *La réinvention des territoires par la solidarité*. ISTE Group.

Clegg, S. R., Harris, M., & Höpfl, H. (Eds.). (2011). *Managing modernity: beyond bureaucracy?* Oxford University Press.

Coles, J. B., Zhang, J., & Zhuang, J. (2018). Partner selection in disaster relief: Partnership formation in the presence of incompatible agencies. *International journal of disaster risk reduction*, 27, 94-104.

Colomes, J., Caire, G. (2020). Vers une institutionnalisation de la co-construction des politiques publiques en économie sociale et solidaire : L'exemple de la Nouvelle Aquitaine, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5, 887-908.

Comfort, L. K., Haase, T. W., Ertan, G., & Scheinert, S. R. (2019). The Dynamics of Change Following Extreme Events: Transition, Scale, and Adaptation in Systems Under Stress. *Administration & Society*.

Couto, F. F., Honorato, B. E. D. F., & de Pádua, A. (2021). The decolonizing future of organization studies. *Ephemera*, 21(4), 57-88.

Curnin, S., & O'Hara, D. (2019). Nonprofit and public sector interorganizational collaboration in disaster recovery: Lessons from the field. *Nonprofit Management and Leadership*, 30(2), 277-297.

Dauphin, S. (2002). Les associations de femmes et les politiques d'égalité en France : des liens ambigus avec les institutions. *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, 6, 149-170.

Dauphin, S. (2010). *L'État et les droits des femmes : des institutions au service de l'égalité ?* Presses universitaires de Rennes.

Day, A., Lee, L., Thomas, D. S., & Spickard, J. (Eds.). (2022). *Diversity, Inclusion, and Decolonization: Practical Tools for Improving Teaching, Research, and Scholarship*. Policy Press.

De Maillard, J. (2002), « Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ? », *Lien social et Politiques*, 48, 53-65

Demeyère, C. (2020). *Gouvernance publique et collaboration gouvernements-associations dans l'action publique: approche ethnographique des dynamiques relationnelles dans le champ des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes (1981-2020)* (Doctoral dissertation, Paris 10).

Demeyère, C. Havet-Laurent, S. & Richard D. (2022). L'innovation sociale en contexte de crise. *Entreprise & société*, 12, 131-152.

Demeyère, C., & Havet-Laurent, S. (2021) Des rapports aux acteurs de terrain plus collaboratifs ? Une étude du rapport au terrain en sciences de gestion à partir d'une auto-ethnographie en duo, Conférence annuelle de L'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS), 3 juin, virtuel.

Demeyère, C., Cortambert, L., Havet-Laurent, S., & Eynaud, P. (2024). Quand la gestion pense la solidarité. *Revue française de gestion*, 317(4), 51-66.

Demeyère, C., Havet-Laurent, S. & Bouadi, L. (2024). « Chapitre 15. Réinventer les relations entre acteurs publics et associations face à la crise : Retours sur l'expérimentation du dispositif Nina et Simon-e-s » – dans Duverger, T., Ndiaye, A. et Lhuillier, V. *L'ESS en Transition(S)*, Les Bords de l'Eau.

Demeyère, C., Havet-Laurent, S. (1^{er} mars 2024). « Égalité de genre la crise, moteur des partenariats », *Juris Association*, 694, 42-45.

Demiroz, F., & Hu, Q. (2014). The role of nonprofits and civil society in post-disaster recovery and development. In Kapucu N. & Liou, K. (Eds) *Disaster and development*. Springer, Cham, 317-330.

Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative: les clés de la démarche compréhensive*. 2e édition. Vuibert.

Eynaud, P., et Filho F. (2019). *Solidarité et organisation : penser une autre gestion*, Toulouse : ERES.

Feltesse, V. (2013). Rapport « Égalité femmes/hommes dans les territoires. État des lieux des bonnes pratiques dans les collectivités locales et propositions pour les généraliser ». Remis à la ministre des Droits des femmes. <https://www.vie-publique.fr/rapport/33288-egalite-femmeshommes-dans-les-territoires-État-des-lieux-des-bonnes-p>

Forum économique de Davos (2021). *Global Gender Gap Report 2021*. <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2021>

Fraisse, L. (2017). Co-construire l'action publique: Apports et limites des politiques locales de l'Économie sociale et solidaire en France. *Politiques et management public*, 105-120.

Gazley, B., & Guo, C. (2020). What do we know about nonprofit collaboration? A systematic review of the literature. *Nonprofit Management and Leadership*, 31(2), 211-232.

Gilmore, S., Harding, N., Helin, J., & Pullen, A. (2019). Writing differently. *Management Learning*, 50(1), 3-10.

Gombault, A. (2005). La méthode des cas. *Management des ressources humaines: Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, 31-64.

Guérin, I., Hillenkamp, I., & Verschuur, C. (2021). Social reproduction: a key issue for feminist solidarity economy. In *Social Reproduction, Solidarity Economy, Feminisms and Democracy*, 7-29. Palgrave Macmillan, Cham.

Hersent, M. (2015). Les initiatives solidaires de femmes et les pouvoirs publics : une dure confrontation. In Verschuur, I. Guérin, & I. Hillenkamp (Eds.), *Une économie solidaire peut-elle être féministe*, 257-273.

Hillenkamp, I., Guérin, I., & Verschuur, C. (2021). *Effervescences féministes: Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur*. 238 p..

Hlady-Rispal, M. (2015). Une stratégie de recherche en gestion-L'étude de cas. *Revue française de gestion*, 41(253), 251-266.

Lafore, R. (2010b). Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale. *Informations sociales*, 162, 64-71.

Laugier, S., Falquet, J., & Molinier, P. (2015). Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes. *Cahiers du Genre*, (2), 5-20.

Lethielleux, L., Demeyère, C., Artis, A., Vézina, M., & Girard, J. P. (2024). Nonprofits and community resilience during a pandemic: a France-Quebec perspective. *Management Decision*.

Mishra, N. (2021). "Affective, embodied experiences of doing fieldwork in India: a feminist's perspective" in Bell, E. & Sengupta, S.S (ed.). *Empowering methodologies in Organisational and social research*, Taylor & Francis, 160-178.

Mittal, S., & Singh, T. (2020). Gender-based violence during COVID-19 pandemic: a mini-review. *Frontiers in Global Women's Health*, 1, 4.

Moshtari, M., & Gonçalves, P. (2017). Factors influencing interorganizational collaboration within a disaster relief context. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 28(4), 1673-1694.

ONU Femmes (2021). Measuring the shadow pandemic: Violence against women during COVID-19 <https://data.unwomen.org/publications/vaw-rga>

Organisation internationale du travail (2020). *Le COVID-19 et le monde du travail. Cinquième édition, Estimations actualisées et analyses*. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_749442.pdf

Parisse, J. & Porte, E. (2022). Les démarches d'« aller vers » dans le travail social : une mise en perspective. *Cahiers de l'action*, 59, 9-16

Pestoff, V., Brandsen, T., Verschuere, B. (2012). “Co-production: The State of the Art in Research and the Future Agenda”, *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 23(4), 1083-1101.

Saddier, J. (2022). *Pour une économie de la réconciliation. Faire de l'ESS la norme de l'économie de demain*, Les petits matins.

Thynne, I., & Peters, B. G. (2015). Addressing the present and the future in government and governance: Three approaches to organising public action. *Public Administration and Development*, 35(2), 73-85.

Vaillancourt, Y. (2019). De la co-construction des connaissances et des politiques publiques. *SociologieS*.

Wolf, D. L. (Ed.). (2018). *Feminist dilemmas in fieldwork*. Routledge.

Yin, R. K. (2013). Validity and generalization in future case study evaluations. *Evaluation*, 19(3), 321-332.